



Liquidation matrimoniale avec difficultés

Par **ocean2**, le **15/02/2010** à **15:22**

je suis divorcée depuis 1999 et ai demandé liquidation matrimoniale en 2007 portant sur une maison toujours habitée par mon ex. Depuis 3 ans il ne vient à aucun RV fixé par notaire désigné par tribunal.

J'ai payé jusqu'à présent tous les frais réclamés par le notaire. Ayant épuisé tout moyen de faire "bouger" mon ex il a été informé d'une possible vente par licitation. Hors de lui il est venu chez le notaire, a proposé de racheter ma part, a promis au notaire de lui envoyer un chèque des frais réclamés. Cela fait 2 mois le notaire a rien reçu et fait de la rétention de dossier. Si je ne paie pas à la place de mon ex elle bloque le dossier. Je lui ai versé en 3 ans pour cette affaire 1200 euros. Je lui ai demandé les justificatifs des sommes que j'ai versées, elle ne les retrouve pas pour le moment, je l'ai informé me plaindre auprès de la chambre des notaires si elle ne voulait pas délivrer le PV de difficultés malgré le petit reliquat dû, elle n'a pas daigné me répondre. Je ne sais plus quoi faire pour faire avancer mon dossier et réussir à déloger mon ex qui squatte la maison. merci pour vos conseils